

TARIFS TTC APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2025		Halle sportive ²	Salle de réception	Salle Bar/Réunion	Cuisine	Salle Landonvillers Haut (avec cuisine)	Salle Landonvillers Bas (sans cuisine)
Associations Courcelloises et Ladonisiennes ¹ dans le cadre des activités sportives et culturelles.	Forfait horaire ¹	2 €	2 €	2 €	/	2 €	2 €
	Forfait 1 jour	330 €	120 €	90 €	Incluse	90 €	50 €
	Forfait 2 jours	460 €	170 €	120 €	Incluse	120 €	80 €
	Forfait 3 jours	550 €	200 €	160 €	Incluse	160 €	120 €
Particuliers Courcellois ou Ladonisiens	Forfait horaire	/	20 €	15 €	10 €	15 €	10 €
	Forfait 1 jour	420 €	230 €	160 €	Incluse	160 €	60 €
	Forfait 2 jours	580 €	320 €	225 €	Incluse	225 €	90 €
	Forfait 3 jours	710 €	390 €	280 €	Incluse	280 €	105 €
	Forfait recueillement enterrement	/	/	75 €	/	75 €	/
Particuliers extérieurs	Forfait horaire	/	35 €	25 €	25 €	25 €	20 €
	Forfait 1 jour	730 €	450 €	320 €	100 €	320 €	210 €
	Forfait 2 jours	1 030 €	620 €	450 €	140 €	450 €	290 €
	Forfait 3 jours	1 250 €	750 €	540 €	170 €	540 €	350 €
Evénements spéciaux (St Sylvestre, événements commerciaux...)	Forfait 1er jour	1 500 €	650 €	650 €	150 €	/	/
	Forfait 2 ^e jour et suivants	500 €	250 €	250 €	75 €	/	/
	Installation / enlèvement 1/2 journée ³	250 €	150 €	150 €	/	/	/
³ toute 1/2 journée commencée							
Les Forfaits							
² Pose/dépose tapis protection obligatoire		350 €	/	/	/	/	/
Rebalayage sol		50 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
Relavage sol		100 €	50 €	50 €	75 €	50 €	25 €
Relavage vaisselle		100 €	/	50 €	/	50 €	/
Location ⁴ (dans le cadre des locations de salle et durant l'événement)							
Associations Courcelloises et Ladonisiennes	Vaisselle repas (12 pièces maxi/pers)		0,5 €	/	/	0,5 €	/
	Vaisselle café (5 pièces maxi/pers)		0,25 €	/	/	0,25 €	/
	Vaisselle supplémentaire		0,1 €	/	/	0,1 €	/
	Équipements (tables, chaises...)		Mis à disposition	/	/	Mis à disposition	/
Autres	Vaisselle repas (12 pièces maxi/pers)		1 €	/	/	1,00 €	/
	Vaisselle café (5 pièces maxi/pers)		0,5 €	/	/	0,5 €	/
	Vaisselle supplémentaire		0,1 €	/	/	0,1 €	/
	Équipements (tables, chaises...)		Mis à disposition	/	/	Mis à disposition	/
⁴ Après l'état de lieux, toutes détériorations, absences, casses... seront facturées au prix du rééquipement à neuf (sur la base du tarif fournisseur pour l'année en cours).							
Monsieur le Maire est autorisé et peut accorder, une réduction tarifaire ou une gratuité pour :							
- Le personnel municipal ville de Courcelles-Chaussy / Landonvillers exclusivement à titre personnel et dans la limite d'une location par an (tarif forfaitaire associations)							
- Une manifestation à entrée libre et gratuite organisée en partenariat avec la commune							
- Une conférence ou une réunion ayant un attrait pour la population et organisée par une association, une collectivité territoriale ou un établissement public à entrée libre et gratuite							
- La tenue de réunions publiques dans le cadre des campagnes électorales,							
- Les écoles courcelloises pour leur spectacle de fin d'année (1 jour par an et par école)							

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** pour l'année 2025 les tarifs communaux et de mise à disposition des locaux tels que détaillés ci-dessus